

## **Voici la Synthèse de la vie de Jean MALVEZIN**

**D'après le livre de : Félix BONAFE et Jean-Paul DELBERT**

**Un Cantalien du Second Empire « Le Botaniste Eugène MALVEZIN »**

**« 289 pages » Dépôt légal : 2ème Trimestre 1980**

Jean MALVEZIN « dénommé par la suite Eugène » naquit sur la commune de JUNHAC le 21 juin 1835, sur les 8 heures du matin, au moulin de Parayre qui existe toujours, mais qui a été transformé depuis.

Les parents de Jean Eugène MALVEZIN étaient cultivateurs, son père qui portait aussi le prénom de Jean avait vingt-six ans lors de la naissance de son fils. La mère, Anne PRAT, née en 1813, était la nièce d'un ecclésiastique qui exerçait son ministère à ST-SANTIN-CANTALES. Dès l'âge de quinze mois le petit Jean perdit son père atteint d'une pneumonie.

L'enfant et la Mère durent quitter le Bas-Veinazes.

Mère et Fils furent recueillis par l'Abbé Jean PRAT « 1784-1874 » oncle d'Anne PRAT. L'Abbé PRAT fut nommé Curé de SAINT-SANTIN-CANTALES le 01 juillet 1816, il y exerça son ministère pendant 50 ans. L'Abbé PRAT fut nommé Chanoine en 1859, il eut comme Vicaire pendant quelques années, Léopold VERMENOUEZ frère d'Arsène, à cette époque la commune comptait 941 habitants.

Sans situation, Anne MALVEZIN devint servante de son oncle, ou plutôt, elle tint le ménage. Désormais, l'enfant se trouvait à l'abri du besoin.

Le brave Curé prit en main l'éducation de son petit-neveu, espérant conduire cet enfant jusqu'à la prêtrise.

Quand l'enfant fut en âge de scolarité, l'Abbé PRAT envoya son petit neveu au petit séminaire de PLEAUX, cet ancien couvent des carmes fut le premier palais scolaire de la ville renommé dans tout le Cantal.

Après PLEAUX, il aurait dû logiquement rentrer au grand séminaire de SAINT-FLOUR. Mais le jeune homme informa son grand-oncle, de sa ferme volonté de ne pas entrer dans les ordres. On imagine la déception et la colère du vieux prêtre.

Drame familial...le Curé de SAINT-SANTIN CANTALES coupa les vivres à l'adolescent rebelle, mais Eugène MALVEZIN, avait prévu sa disgrâce.

Peut-être ne voulait-il pas d'un célibat que beaucoup d'hommes ne supportent pas, car il avait un certain goût pour les minois ensorceleurs et un vif désir de créer un foyer.

Après un tel scandale au village de SAINT-SANTIN-CANTALES, une solution s'offrait au défroqué : partir loin et se faire oublier pour un temps.

Un beau matin, avec l'enthousiasme de sa jeunesse, il saute dans une diligence et se rendit à PARIS.

Quelle vie mène-t-il dans la Capitale ? Comment MALVEZIN subsiste-t-il ? Sans doute s'employa-t-il courageusement à des besognes obscures et mal rétribuées.

Ses efforts furent couronnés par sa réussite au concours d'entrée à l'école centrale des Arts et Manufactures, mais il ne peut continuer d'étudier sans travailler. Il démissionne de l'école et d'un seul coup, s'écroule son rêve de devenir ingénieur des Arts et Manufactures.

Il n'est plus seul, il a retrouvé un ami, son condisciple de PLEAUX, Jean, dit Eugène VERDIER (né au hameau de Malbert, Commune de SAINT-SANTIN-CANTALES le 26 mars 1841 et décédé en 1898) auquel il sera lié par une amitié indéfectible.

MALVEZIN, cherche un emploi stable et il adresse en 1856 une demande d'embauche à la Compagnie du Chemin de Fer d'ORLEANS qui lui offre un emploi très loin de ses espérances, celui de Serre-Frein. MALVEZIN était toujours à PARIS en 1861 il dut y rester pendant près de six ans. A partir de mars 1862, MALVEZIN fut nommé conducteur serre-frein à la gare de VIERZON.

Le serre-frein prenait place dans la vigie (petite cabine dépassant du toit du wagon et accessible par un escalier extérieur) le rôle de cet employé était simple il obéissait aux signaux donnés par le mécanicien à l'aide du sifflet de la machine, deux coups de sifflet brefs ordonnaient de serrer les freins, un coup bref de desserrer.

Contrairement à ce qu'il croyait, il ne sera pas condamné à la solitude du célibataire, il épousera Melle Mathilde FENIES le 15 novembre 1864, elle appartenait à une ancienne famille honorablement connue à SAINT-SANTIN-CANTALES. Elle naquit dans cette commune le 12 mars 1842 dans la maison familiale.

Après le mariage ils partent s'installer à VIERZON, hélas, le 14 octobre 1865, Mathilde MALVEZIN, meurt, suite à la naissance de sa fille venue au monde le 22 septembre 1865, MALVEZIN se retrouve seul avec un enfant en bas âge. En raison des circonstances, il confia, Cécile à la Grand-Mère, (Anne MALVEZIN) le vieux curé PRAT accueille dans son presbytère son arrière-petite-nièce Cécile, comme il avait reçu autrefois Eugène MALVEZIN, renégat du catholicisme, mais cette fois, les vœux du saint prêtre seront exaucés, sa nouvelle pupille offrira sa vie au seigneur. Elle entra à la maison de l'enfant Jésus en décembre 1886, rue du collège à AURILLAC. Eugène MALVEZIN écrivit le 31 décembre 1886 : « Ma fille est entrée contre mon gré au couvent, elle a préféré une prison à une situation relativement bonne, c'est inexplicable pour moi. Je n'espère plus d'elle aucune satisfaction et j'ai cessé toute relation ». Il ne répondra à aucune correspondance de sa fille ni à aucune visite.

Dans ce noviciat, Cécile fera profession, le 08 décembre 1888 et prendra le nom de sœur Marie de LAYOLA. Elle décéda le 18 mars 1912 en Belgique, elle repose au cimetière Saint-Lambert à BRUXELLE.

Le 22 mai 1866, il écrit à son ami Eugène VERDIER : obligé de par ma position et mon âge de songer à une nouvelle union, j'ai porté mes regards sur Melle Philomène-Augustine MAISONOBE, née en 1843 au village du Claux Commune de SAINT-VICTOR, il l'épousa le 04 septembre 1866. Il y a bientôt 10 ans que MALVEZIN est marié mais aucun enfant n'est venu combler son nouveau foyer. Or voilà que ce 4 mars 1876 naquis un garçon qu'ils prénommèrent Louis. Ce fils, MALVEZIN l'éleva avec grand soin et sévérité, Louis fit la guerre de 1914, il fut fait prisonnier par les Allemands, plus tard à son retour il s'installa avec sa femme à VALENCIENNE, il y fonda un commerce de parapluies, Louis mourut le 30 juin 1922. Sa mère « Philomène » mourut à SAINT-SANTIN-CANTALES le 07 décembre 1910.

En 1867, il fut muté à AURILLAC, en 1869 il achète la propriété de Mansergues, sur la Commune de SAINT-SANTIN-CANTALES à la famille LONGUEVERNHESES, pour la somme de 20 500 francs, cette propriété ne fut jamais habitée par lui-même.

Son métier lui fournit l'occasion de regarder l'essentiel de ce qui se passe dehors. Il suit l'appel de la nature et chaque fois qu'un arrêt assez prolongé le permet, il va dans les champs.

Il profite des jours de repos pour étudier la botanique, il parcourt les livres : de Joseph PITTON, Charles LINNE, ainsi que celui du grand botaniste d'UPSAL.

La végétation de la haute Auvergne est importante et variée, un département compte en moyenne 1200 plantes, le Cantal dépasse ce chiffre puisqu'il en compte environ 1800. MALVEZIN considéra toujours le végétal comme un être vivant, avec intelligence et sagacité, il scrute les mystères de la nature, la boîte de botaniste sur le dos, il se livre à de longues excursions au cours desquelles il observe, note, récolte, heureux de ses amples moissons de plantes rares. Son herbier contient des plantes qu'il classe avec rigueur.

Toutes les Autorités scientifiques le reconnaissent pour un Botaniste très distingué et un véritable savant.

MALVEZIN habitait à AURILLAC, à l'enclos DESBAN, porte de SAINT ETIENNE, une demeure du 13<sup>ème</sup> siècle.

A partir d'août 1890 MALVEZIN prend sa retraite et revient dans son cher village de SAINT-SANTIN-CANTALES, il y occupe une grande maison au milieu du bourg, elle lui vient de son grand-oncle, le chanoine PRAT et c'est là d'ailleurs qu'il mourra. (Le futur propriétaire sera Mr LAURIOL).

MALVEZIN se préoccupe de la maison de Mansergues ou il a déjà fait quelques réparations.

Le domaine de Mansergues d'une superficie de 110 hectares, contenait de nombreuses terres incultes. Pendant dix ans il s'adonna à l'agriculture, se montrant un remarquable innovateur. Plusieurs Métayers habiles et dévoués l'aidèrent dans cette lourde tâche. Il mécanisa le travail par l'acquisition d'un extirpateur, brabant et autres matériel, sur son conseil la Municipalité de SAINT-SANTIN-CANTALES acheta un trieur de semence. En quelques années, il doubla le rapport de sa ferme.

MALVEZIN, ayant un problème de santé, (cœur) il se pose une question: pourra-t-il être enterré sur sa propriété? Depuis le décret du 15 mars 1928, c'est le Préfet qui accorde l'autorisation spéciale visant l'inhumation en terrain privé. Il obtiendra cette autorisation et entreprendra la construction de son tombeau.

En dehors de l'aide qu'il reçut des professionnels, MALVEZIN, de ses mains habiles construisit son tombeau sur le site qu'il nomma Mont-Plaisir ou Mon Plaisir.

Le tombeau de MALVEZIN est chargé d'implication métaphysique. Regardez bien ce tombeau, c'est un double carré ou rectangle dynamique dans lequel vous chercherez deux symboles divins, exprimés par le carré et le double carré qui représente la conjonction du ciel et de la terre.

Le temps qu'il fut alité, il rédigea son testament le 23 octobre 1900 et commanda à PARIS un cercueil en plomb. Dans ses dernières volontés, il stipulait d'enfermer son corps dans un triple cercueil « de chêne, de sapin et de plomb, puis de déposer l'ensemble, sans cérémonie, sans convocation de parents ni d'amis, clandestinement et nuitamment si possible dans son tombeau.

Il décéda le 02 novembre 1900, dans sa maison du bourg de SAINT-SANTIN-CANTALES.

MALVEZIN rejeta le banal cimetière de tout le monde. Cet individualiste préféra la solitude hautaine de sa propriété, le grandiose décor qui lui appartenait.

Mais, bien avant de mourir, ce prévoyant avait façonné un tombereau à deux roues qu'il badigeonna entièrement de goudron, ce qui lui conférait l'aspect funèbre à souhait, uniquement destiné au transport de sa dépouille et il désigna aussi les bœufs qu'on attellerait pour tirer ce noir véhicule de SAINT-SANTIN-CANTALES jusqu'au lieu de Mont-Plaisir. Soucieux de ne pas incommoder autrui, il avait acquis depuis longtemps un droit de passage sur les terres environnantes qui permettrait à l'étrange cortège d'atteindre son but. Tout se réalisa selon sa volonté.

Dans cette sépulture, y reposent, en dehors d'Eugène MALVEZIN : sa seconde épouse, Philomène MAISONOBE ; Son fils Louis et la femme de ce dernier.

Synthèse rédigée le 28 avril 2019 par Alain ESPALIEU